
Parité dans la famille

par Wassyla Tamzali*

Je voudrais d'abord, au nom du directeur général de l'Unesco, M. Federico Major, vous remercier de nous avoir invité à participer à cette rencontre et me donner ainsi l'occasion de prendre la parole. De nos échanges téléphoniques pour établir le cadre de ce que je pouvais dire ici, nous avons convenu que j'allais élargir le sujet sur d'autres cultures. Et je dois dire que cette nécessité me semble, plus je suis là et plus je pense, que c'est une nécessité. Parce que dans la salle nous avons constaté avec une grande satisfaction la présence des femmes venues des régions et des cultures différentes. Et je dois dire que la démocratie paritaire reste quand même un concept européen, strictement européen pour l'instant et je pense que certains d'entre vous qui viennent d'ailleurs, on peut sentir par moments un peu lasse par les discussions qui avaient eu lieu jusqu'ici. Après l'excellent exposé que nous venons d'entendre sur la famille et sur les différentes législations qui sont aujourd'hui non seulement en Finlande par qui ont été adoptées, dans la Communauté internationale je voudrais quand même dire qu'à entendre ce que nous venons d'entendre, on pourrait croire que le droit est une production mécanique et que évidemment, en donnant la suite chronologique des lois qui ont été adoptées et qui sont heureusement adoptées, on passe, sans doute, à côté souvent des conflits et des problèmes qui ont été à l'occasion, qui sont sous ces lois. C'est dans ces conflits que je voudrais vous entraîner en m'excusant par avance évidemment d'apporter peut-être une note un peu pessimiste à votre congrès, mais je vais parler ici au nom des femmes et d'hommes qui vivent en dehors de la modernité et en dehors malheureusement de ce que vous essayez de construire au Conseil de l'Europe. Alors, si vous m'autorisez de parler de ça, je vais commencer.

Evidemment je serai courte parce que je pense que ce qui m'intéresse le plus, ce qui vous intéresse le plus, c'est de débat et que ce que je vais vous dire c'est seulement des points de débat. On a l'habitude de dire dans un congrès que ce qui est le plus intéressant c'est ce qui se passe à table. Eh bien, ce serait quand même bien de mettre ici sur la ta-

ble les discussions de table et que nous ayons entre nous un débat.

Alors, revenir à la démocratie, la démocratie paritaire et la famille, c-à-d en quelque sorte je vais réduire et je vais dire la famille paritaire. Voilà. Et je dois dire que ça va comme un gant à la famille le mot "paritaire", puisque nous avons une paire là, nous avons un homme et une femme qui sont une paire, donc la famille paritaire. Vous avez dans votre introduction au débat mentionné un point qui est important, c-à-d mentionné ce qui caractérise aujourd'hui le droit international moderne, ce qui a été adopté après la deuxième guerre mondiale. Ce qui caractérise le droit international moderne par rapport à l'ancien droit, celui de la société des Nations par exemple, ou celui bien avant encore du Congrès de Vienne etc. je parle maintenant d'une époque du 18ème, du 19ème, ce qui va caractériser le droit du 20ème siècle c'est qu'il va s'attacher non plus à régler des problèmes de frontières, mais il va s'attacher à régler des problèmes à l'intérieur des frontières. La deuxième guerre mondiale a montré aux pères-fondateurs des Nations-Unies qu'il ne fallait pas seulement régler les conflits à l'intérieur des frontières et que la paix du monde ne pouvait venir qu'à l'intérieur de la paix intérieure et que la paix intérieure des nations ne pouvait être acceptable que dans la défense des droits et de respect de la personne humaine. Ça, je dois dire, ça ci été coulé dans le marbre par les membres du système des Nations-Unies et je reviens là-dessus, ça semble simple, ça semble une idée simple aujourd'hui, mais c'est une idée qui est très importante, parce que vous allez voir qu'en ce qui concerne les problèmes de la famille, et bien c'est une idée qui est encore à défendre, parce qu'elle n'a pas été acceptée par l'ensemble des pays qui siègent aux Nations-Unies.

Evidemment, vous allez me dire que 100 pays ont ratifié la Convention sur les droits des femmes. Et c'est vrai qu'il y a 100 pays et que dans ces 100 pays nous sommes loin des Européens et il faut bien dire aussi que les Etats-Unies ne l'ont pas ratifiée, mais que nous sommes loin des pères-fondateurs et qu'il y a dans ces 100 pays des Africains, des Asiatiques, quelques Arabes, exceptionnellement je crois deux pays arabes, qui ont ratifié la Convention. Alors, vous allez vous dire c'est un progrès formidable: voilà 100 pays qui ratifient une Convention qui, entre parenthèse, a été la Convention la plus difficile à obtenir. Il a fallu 40 ans aux Nations-Unies pour obtenir la Convention de Copenhague. Il a fallu 40 ans. C'est à dire que même

dans un contexte je dirais de culture occidentale, l'idée de l'égalité des hommes et des femmes est une idée qu'il a fallu défendre et il a fallu beaucoup de temps pour l'imposer au sein des Nations-Unies. 40 ans pour obtenir la Convention de Copenhague, car je dois vous dire et nous le savons tous qu'un des rôles principales des Nations-Unies c'est d'adopter des conventions qui vont préciser les concepts qui sont dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Parce que au fond, que ce soit la Convention sur la femme ou d'autres conventions, nous ne sommes là que dans le champ d'application de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Il n'y a rien de nouveau dans la Convention de Copenhague. Il n'y a rien de nouveau et pourtant il a fallu du temps pour la faire accepter. Il a fallu du temps pour la faire accepter parce que d'abord, il a fallu un consensus entre les pays occidentaux et ce n'était pas facile et puis, évidemment, certains pays, on peut dire traîner les jambes. L'égalité, oui, mais de la femme, non. Et là, je vais expliquer un petit peu plus tard. Mais d'abord je voudrais venir sur les pays qui ont adhéré à la Convention, qui ont ratifié la Convention. Vous allez me dire il ne faut pas être pessimiste, ces pays-là ont ratifié la Convention. Eh bien, je peux vous dire que mise à part le bloc dur de l'Europe, la plupart des pays qui ont ratifié la Convention l'ont ratifiée pour adhérer à un ordre international, mais pas avec l'intention et la volonté de changer quoi que ce soit dans l'ordre du privé. Et ça il faut bien le mesurer. Et on le mesure tous les jours. Je prends l'exemple du Zaïre. Quand vous avez le Zaïre qui, au moment même où il ratifie la Convention, prend un code de la famille qui est contre la Convention, alors on dit pourquoi le Zaïre a ratifié la Convention. Eh bien, je crois que ces pays, les pays africains en particulier ont ratifié la Convention, disons, dans l'ensemble c'est pour dire: "Voilà, nous voulons adhérer à l'ordre international public". Mais, changer l'ordre privé de l'intérieur, ça c'est une autre étape qui n'a pas été encore entamé dans beaucoup de pays.

Moi je suis juriste, j'ai été avocate de métier et c'est évident que quand nous travaillons sur le droit, nous savons que le droit c'est laborieux. La naissance du droit est une chose laborieuse. Un état de droit s'est arrivé dans l'histoire, dans des moments précis. Ce n'est pas un état naturel, c-à-d que tous les Etats ne sont pas des états de droit. L'Europe est devenue le pays de l'état de droit. Mais, il y a beaucoup d'autres pays où ce ne sont pas de pays de l'état de droit. Alors, dans ces pays-là, on ratifie toutes les

conventions, parce que, au fond, qu'est-ce que ça peut changer? La France et la Grande Bretagne ont mis très longtemps pour ratifier la Convention. Et alors, quand j'allais dans des séminaires, on disait: "Mais regardez, la France n'a pas ratifié la Convention". Oui, parce que la France était en train de faire, de pointer toute sa législation pour pouvoir ratifier la Convention.

Donc, vous voyez comme les choses ne sont pas aussi simples qu'on aimerait que ce soient. D'abord, il y a le problème de l'état de droit. On ratifie les Conventions parce qu'on est dans un pays de l'état de droit. Ou alors on ne la ratifie pas. On la ratifie parce que au fond ça ne change rien à la vie intérieure. Et puis, il y a des pays qui n'ont pas ratifié la Convention et qui sont peut-être plus cohérents. Je dirais qu'ils sont plus cohérents, ils sont plus difficiles à combattre aussi. Ce sont des pays que je connais bien puisque c'est mon pays et ses pays voisins. Je veux parler des pays arabes et des pays islamiques. Je ne dis pas islamiques, je dis arabes, parce que certains pays asiatiques qui vivent sous le régime du droit islamique ont ratifié la Convention, sans l'appliquer, bien évidemment, mais ils ont quand même ratifié la Convention.

Les pays arabes, à part l'Egypte et la Tunisie, sont des pays qui ont refusé de ratifier la Convention. Et ils ont refusé de ratifier la Convention, pas pour des raisons futiles, pour des raisons profondes. Et c'est là, si vous voulez, où est le cœur de notre problème, en ce qui concerne qu'est-ce que la famille paritaire dans le reste du monde. Alors, ces pays arabes ont refusé de ratifier la Convention. Et c'est un refus qui est très intéressant, en tout cas significatif. Il est significatif parce que tant qu'il n'y avait pas de convention sur les femmes, on pouvait aller, grosso modo, en disant: "Eh bien, on est tous d'accord avec la Déclaration universelle des Droits de l'Homme". On est pour l'égalité. Ah! mais quand on dit: "Et l'égalité des femmes?" Alors, on n'est plus pour l'égalité des femmes, on ne ratifie pas la Convention. Et alors, ce moment-là, on sort le texte de loi religieuse et on dit: "Non, c'est contraire à la Chari'a. L'égalité des hommes entre eux, ce n'est pas contraire à la Chari'a, mais l'égalité des hommes et des femmes c'est contraire à la Chari'a. Et alors, si vous voulez, c'est un de mes sujets du travail d'abord, et c'est un sujet de préoccupation, parce que les Etats arabes et certaines délégations quand ils prennent la parole devant la 3ème Commission aux Nations-Unies pour examiner le rapport du CEDAW-tout à l'heure on vous a parlé du CEDAW, je pense que vous savez ce que

c'est, mais tout à l'heure je vais parler un tout petit peu du CEDAW, si j'ai le temps —donc, ces pays de droit islamique— et je pense en particulier à l'Algérie, au Maroc, à la Tunisie — qui ont fait des déclarations très claires sur le problème de l'égalité en disant: "Nous avons, nous aussi, notre égalité". Et alors là évidemment, ce n'est pas devant Mme Maragopoulou que je vais vous faire un exposé sur le cœur même des droits de l'homme, mais dire que chacun a son égalité, c'est évidemment nier totalement le fondement philosophique et éthique des droits de l'homme et c'est pour ça-et permettez moi de donner un petit coup de pied aux thèmes que vous avez choisis. Démocratie paritaire, -et c'est pour ça que je pense que le concept de "démocratie paritaire" est dangereux pour le reste du monde. Pour l'Europe je suis d'accord, mais pour le reste du monde il est dangereux, parce que nous sommes encore à avoir, à prouver et à recueillir — pas à prouver, parce que nous n'avons rien à prouver, mais à recueillir — auprès de nos sociétés la conviction que l'égalité entre tous les êtres existe. Et nous en sommes là. Alors, qu'on vient de dire que tel pays — je ne citerai aucun pays, mais malheureusement j'en connais beaucoup, parce que c'est mon travail — a ratifié la Convention, qu'il a adopté telle et telle législation sur l'égalité, je dirai "non". Je dirai "non". Pourquoi? Parce que la reconnaissance de l'égalité n'a pas été accomplie dans ces pays. L'égalité c'est un concept européen, c'est un concept historique — malheureusement, je n'ai pas le temps de l'exposer rapidement, mais c'est un concept qui a une origine historique, une origine sociale il est né dans telle société: Le 18ème siècle, le 19ème siècle, la société pré-industrielle, l'Europe, le siècle de lumières etc. Vous savez tout ça mieux que moi, bien évidemment.

Aujourd'hui, la lutte des femmes dans les autres pays en dehors de ce bloc de l'Europe occidentale et peut-être maintenant un peu l'Europe centrale —et encore là on pourrait discuter— mais dans l'Europe occidentale, en dehors de ce bloc, le grand problème c'est la reconnaissance de l'égalité. Eh c'est pour ça que je tiens absolument au concept de l'égalité. Parce qu'il n'y aura aucun changement, s'il n'y a pas la reconnaissance de l'égalité pour les femmes. Evidemment, ce changement ne peut pas arriver par enchantement. C'est un long processus, c'est une maturation très longue. Et nous savons très bien que ce qui pèse sur les sociétés, c'est une anthropologie très forte. Les femmes —on parle de la famille— la famille c'est la base de la sociabilisation des sociétés,

des tribus, du clan, de la société agraire, de la société citadine etc. et s'est marquée par les traditions. Et cela c'est la difficulté et c'est, en même temps, le défi qui est lancé aux femmes de ces sociétés. Parce que qu'est-ce qu'il arrive à ces femmes de ces sociétés? Et bien, ces femmes de ces sociétés, elles ont besoin de légitimer leur lutte. Nous n'avons pas de légitimité. Nous avons une légitimité internationale, mais nous n'avons pas de légitimité nationale, parce que dans nos sociétés, on nous refuse l'égalité.

Les Européennes se sont battues longtemps pour l'égalité, mais elles avaient un principe qui avait été admis à la base, c-à-d le principe de l'égalité. Ce principe a été admis et ensuite, sur le principe de l'égalité, en Occident, est venu s'articuler les luttes — pas seulement les luttes féministes, les luttes sociales, n'oublions pas la lutte sociale, la lutte de l'ouvrier est venue s'articuler sur le principe de l'égalité. Je ne vais pas dire que ça a été facile, mais disons; que ça a été légitime. Les luttes donc des femmes des pays autres que le système occidental sont des luttes qui ont besoin encore d'être légitimées. Et c'est dire la difficulté.

Donc, je vous ai d'abord, dans un premier point, parlé du problème, au fond, du droit international.

Maintenant, je voudrais, parce que je suis fonctionnaire des Nations-Unies, donc c'est mon métier...

Au fond, quand on parle de l'égalité, on parle de la place du concept de l'égalité dans l'ensemble des sociétés qui nous concernent. Et je dois vous dire, puisque vous m'avez autorisé à ouvrir une porte sur le reste du monde que en ce qui concerne par exemple les luttes de ces femmes dans les autres pays, il est évident qu'il y a une question qui est posée par les féministes occidentales et je pense à Michelle Perrot p.ex., je pense aux derniers écrits c-à-d qu'il y a toujours une question qui est en suspens et on se demande si c'est la modernité qui a émancipé les femmes ou si c'est le développement des idées, si c'est la modernisation.

Il est évident que raisonnablement, on peut dire que c'est les deux, c-à-d que dans les pays, ceux qui ont ratifié ou ceux qui n'ont pas ratifié, le problème de l'égalité n'est pas absent, c-à-d que ce n'est pas une idée qui est absente. D'abord, parlons des luttes des femmes. Il y a aujourd'hui des femmes qui luttent pour l'égalité. Elles luttent difficilement, elles ont besoin de légitimité, mais elles luttent. Elles ne luttent pas seulement à titre individuel, c-à-d ce ne sont pas de rebelles de l'ordre, ce sont des militantes qui sont dans des associations de femmes et qui luttent pour les femmes

indiennes, les femmes arabes, les femmes égyptiennes, les femmes algériennes, les femmes tunisiennes les femmes africaines, les Senegales etc. Les femmes s'organisent Et alors, dans la société, elles sont souvent — et je pense là surtout, parce que peut-être c'est une région que je connais le mieux, mais je pense surtout aux pays de la région arabe —elles sont confrontées— et aujourd'hui ce qui se passe en Algérie nous montre clairement que c'est une impasse, c'est un problème — elles sont confrontées à un problème qui est tout à fait particulier mais qui est intéressant que vous le sachiez. C'est que au fond, les pays arabes, le tiers-monde, quand le tiers-monde a obtenu son indépendance, et bien ce sont des pays qui se sont officiellement, résolument tournés vers la modernité, c-à-d qu'ils ont dit: "Nous voulons être des pays modernes". Et ils ont envoyé les petites filles à l'école, comme les petits garçons etc.

Evidemment, ce sont ce qu'on a appelé les élites modernistes, les premières élites modernistes en ce qui concerne le monde arabe. Vous savez qui c'est: c'est Mustafa Kemal en Turquie qui a enlevé, d'une manière autoritaire, le voile aux femmes. Donc, nous allons avoir à un moment donné, le problème de la femme va devenir un enjeu politique, je dirais. C'est que nous allons avoir des classes politiques qui se disent et qui sont, sans doute, pour la modernisation de leur pays et qui vont faire, qui vont penser qu'il faut aussi que les femmes participent à cette modernisation. Et c'est comme ça si vous voulez que dans le programme de modernisation des leaders politiques du monde arabe qui ont essayé d'introduire la laïcité, sans le dire, mais d'introduire la laïcité dans ces pays, la femme va devenir un élément important. Je pense évidemment, je pense à Nacer, je pense à Saddam Hussein —l'Irak a quand même adopté la première législation en faveur des femmes— je pense à la Tunisie qui est le seul exemple réussi, je pense à l'Algérie, je pense à tous ces pays. C'est-à-dire que à un moment donné, dans le projet politique, et bien, on va mettre le problème des femmes. Mais évidemment vous savez ce que sont devenus ces projets politiques. C'est-à-dire que ces projets politiques ont été obligés de devenir de plus en plus autoritaires, parce qu'ils refusaient la démocratie. Et ils sont devenus autoritaires, ils ont voulu garder le pouvoir. Et contre ces pouvoirs politiques, se sont organisés des forces traditionnalistes et des forces de l'intégrisme.

Et aujourd'hui, il y a comme, si vous voulez, un haut sens de voir qu'au fond les femmes ont comme premier allié des pouvoirs politiques qui sont anti-démoc-

cratiques. Et ça c'est en ce qui concerne notre travail, disons, de militants, de militants féministes, de militants politiques —parce que nous faisons de la politique, puisqu'on parle de démocratie paritaire— lutter pour les femmes c'est faire de la politique en tant que militantes démocrates, en tant que militantes féministes — et bien, nous sommes aujourd'hui confrontés à cette question, c-à-d: pour imposer la modernité — et je pense qu'il n'y a pas d'émancipation des femmes sans modernité — et bien on doit de plus en plus l'imposer contre des masses qui refusent la modernité et qui se réfugient dans une tradition, évidemment une tradition re-inventée, une tradition idéologisée, la religion n'étant que le prétexte de ce recul et de ce recul en arrière.

Alors, évidemment, en ce qui concerne ces régions et d'une manière un petit peu provocatrice, on pourrait dire: "Est-ce qu'on peut être démocrates et féministes en même temps? Est-ce qu'au fond, on ne devrait pas supporter les militaires pour lutter contre les intégristes? Mais, c'est un vrai problème des sociétés. Parce que le problème des femmes — et c'est pour ça qu'il a pris tellement de temps à naître, à aboutir au sein des Nations-Unies c'est vraiment quand on touche le problème des femmes, on touche le problème des sociétés, on touche... le fonctionnement intime des sociétés et c'est pour ça que faire les lois, la ratification, il faut aussi expliquer les choses et vous disiez combien vous étiez soucieuses de trouver des actions positives. Et bien, ces actions positives, vous devez, en ce qui concerne ces régions, vous devez tenir compte de ses difficultés, de la pesanteur anthropologique et maintenant des problèmes nouveaux qui se greffent à l'égalité. Et ça je dois dire que c'est un des obstacles. Alors, un autre obstacle, le deuxième obstacle que je vois si vous voulez après la crise politique c-à-d le reflux de traditionnalisme qui est le premier obstacle aujourd'hui à l'émancipation des femmes dans de nombreuses régions du monde, peut-être la majorité des régions du monde. Nous avons le deuxième obstacle à l'égalité, toujours dans des régions: c'est la crise économique, le développement avorté. Evidemment, le développement avorté, la crise économique étant sans doute aussi la cause de résurgence de traditionnalisme. C'est dans le souci de présenter, d'organiser ma présentation, mais les choses sont très compliquées.

Et c'est vrai, c'est le problème de la crise économique. Et je dois dire qu'en ce qui concerne une grande, et large partie du monde aujourd'hui, et bien le premier problème — enfin, le premier

problème, un des problèmes importants, c'est le problème de la crise économique. Et en revenant tout à l'heure à la question que s'est posée des historiennes françaises, de savoir si c'est la modernité qui a donné, qui a émancipé la femme ou si la femme fait partie de la modernité, je dois dire que là, la modernisation de ces pays est un échec. L'écart entre ces pays et l'Europe est de plus en plus grand, est de plus en plus tragiquement grand. C'est à-dire qu'aujourd'hui il n'y a pas un espoir. Les espoirs que nous avions dans les années soixante-dix de re-rejoindre l'Europe. Utopie, mais utopie raisonnable disons. Aujourd'hui, je dois dire que nous n'avons même pas cet espoir. D'ailleurs, aucun gouvernement, aucun pouvoir en place ne formule l'espoir de rejoindre le développement économique.

Donc, il est évident que ça c'est le deuxième obstacle: je dirais le poids de culture, la crise politique et je crois que la crise politique est très importante et c'est pour ça qu'il faut que les femmes fassent de la politique. Parce que l'émancipation des femmes viendra de la démocratie. Qu'on le veuille ou non, c'est une des parties intégrantes de la démocratie, et les femmes sont arrivées en France à une égalité, en Europe, en Belgique, en Grèce etc. par la démocratie. D'ailleurs, vous nous avez, à table, rappelé que le mariage civil en Grèce ne dure que de 4 ans et que il est arrivé avec la démocratie en Grèce. Donc, c'est pour dire combien le destin des femmes est lié à la démocratie des pays.

Alors, ensuite, je voudrais aborder un troisième obstacle. Celui-là, il vous concerne peut-être davantage-enfin, il concerne davantage les femmes européennes. C'est ce qu'on a l'habitude d'appeler "la crise de la modernité". C'est ce qu'on a l'habitude d'appeler "la crise de la démocratie", de la démocratie libérale. Et je dois dire que les femmes sont en train de vivre des moments difficiles. Palpitants, mais difficiles. Parce que - et là je vais arrêter pour laisser la place à la discussion - la crise de la modernité, en ce qui concerne la famille aujourd'hui, et bien, il faut vous dire que dans les pays où la famille est paritaire, où le développement est plus ou moins harmonieux disons, où il y a un état de droit, et bien, il faut dire, la famille est en crise. Et je dirais "tant mieux". Je dirais "tant mieux", parce que c'est, si vous voulez, "cette difficulté aujourd'hui au sein de la famille moderne, parce que la femme réclame des droits, réclame la parité dans la famille. Il faut dire que c'est à l'origine souvent, à l'origine de cette idée de concensus — le concensus qui a fait qu'on a adopté l'année internationale de

la famille. Alors le fait d'avoir adopté l'année internationale de la famille devrait nous inquiéter, parce qu'il est évident que les auteurs, ceux qui ont voulu — et je dirais que peut-être c'est d'ailleurs l'Unesco mais enfin, les tenants, ceux qui étaient à l'origine de l'année internationale de la famille, c'est un grand partie, parce que ils ont pensé que si la société est en crise c'est parce que la famille était en crise et si la famille est en crise c'est parce que la femme travaille. Vous savez que dans des pays, ou on le dit carrément. En Russie - je sais qu'il y a une Russe dans la salle — on le disait au début de la Perestroïka. Ça nous avait beaucoup étonné parce que en Russie, on avait pensé que les mentalités avaient évolué. Et bien, no. En ce qui concerne le problème de la délinquance et le problème de crise de la famille, c'est les femmes qui sont à l'origine de crise de la famille et donc, on les rend responsables. Et c'est vrai que l'idée de l'année internationale de la famille, est une idée dangereuse et qu'elle a été, malgré tout, managée, c-à-d, organisée, par des associations, par des organismes qui avaient plutôt une conception traditionnelle de la famille. On commence à parler beaucoup de la pillule, on reparle beaucoup du droit au contrôle des naissances. Vous savez qu'en ce qui concerne ce problème, il y

a un retour en arrière fantastique, aux Etats-Unis, en Pologne, dans tous les pays, les pays de l'Est etc. Donc, la remise en question du droit des femmes de disposer de leur corps fait vraiment partie sans doute de cette chose. Et puis, il ne faut pas oublier aussi que il y a aussi dans les pays de l'Est -nous avons ici des amis des pays de l'Est, j'ai beaucoup travaillé dans les pays de l'Est, c'est vrai qu'il y a un retour à la famille. Il y a un retour à la famille qui est justifié. Il faut dire que la famille a longtemps servi de refuge au totalitarisme. Alors on a surevalué la famille, un petit peu si vous voulez comme dans les pays colonisés où la famille était le refuge de la tradition. On a trouvé avec beaucoup d'étonnement et bien le même problème en Roumanie, le même problème en Tchécoslovaquie. La famille avait aussi servi de refuge contre le totalitarisme. Donc, évidemment une famille avec de rôle bien précis, la femme, le mari, chacun avait ses fonctions bien déterminées.

Alors je vais juste conclure — enfin, pas conclure, mais arrêter donc sur le troisième obstacle — en disant qu'évidemment en ce qui concerne les familles, ce problème de la crise de modernité, ça pose le problème de la crise d'identité des hommes et des femmes. Ce que les femmes ont réclamé elles ont

obtenu. Maintenant, les hommes ont une vraie crise d'identité. Et je crois que pour la nouvelle famille et la nouvelle paternité, c'est un sujet central. Nos amis des pays scandinaves l'ont traité depuis très longtemps. Les femmes de la Méditerranée le découvrent. Mais, je dois dire que c'est un problème qui est très important parce qu'il est lié à la survie des stéréotypes, donc c'est dire que c'est un problème important Voilà.

Alors, aujourd'hui pour la femme dans une famille paritaire je dirais, et bien son problème c'est un problème difficile à résoudre — mais, je pensais que vous allez en discuter. C'est que, en fait, elle a maintenant plusieurs destins qui vont se concurrencer. Il y a le destin familial, il y a le destin professionnel.

Aujourd'hui, avec la démocratie paritaire mais je voulais ajouter le destin politique. Et c'est normal. Il faut que la femme fasse de la politique. Alors, donc — et je ne parle pas de destin amoureux, je pense que les femmes doivent aussi accorder du temps à leur destin amoureux, parce que c'est très important. Merci.

Transcription de l'enregistrement: Efi Papadimitriou.

* Wassyla Tamzali
Division des Droits de l'Homme
UNESCO